

18 janvier 2022

## Nouveautés

### Un nouvel outil de communication à découvrir!

Les membres du Comité régional des services pharmaceutiques (CRSP) du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont fiers de vous présenter la toute première Infolettre du comité.

Destinée à tous les pharmaciens œuvrant dans la grande région, peu importe le milieu d'exercice, elle vise à améliorer la fluidité et l'accessibilité des informations qui contribuent directement aux soins et services que nous offrons à la population.

Vous y trouverez des informations relatives aux rencontres du comité, aux projets d'amélioration des soins, aux directives ou aux pratiques de notre secteur.

L'envoi de l'Infolettre se fera pour le moment par télécopieur. Les travaux en lien avec la bascule vers une plateforme de communication plus actualisée pourront reprendre selon l'évolution de la situation épidémiologique dans notre région.

Vos commentaires sont les bienvenus. Nous souhaitons que cette Infolettre devienne une source d'information précieuse dans le cadre de nos fonctions respectives et c'est avec la collaboration et la participation de tous les pharmaciens de la région que nous y parviendrons. Bonne lecture!

*Votre comité régional sur les services pharmaceutiques*

## Présentations

### Mandat et composition du CRSP

Dans la perspective de soutenir l'organisation des services pharmaceutiques, le comité régional sur les services pharmaceutiques exerce, sous l'autorité de la présidente-directrice générale du CIUSSS, les responsabilités suivantes :

- Faire des recommandations sur l'organisation des services pharmaceutiques ainsi que sur la planification de la main-d'œuvre;
- Donner des avis sur l'accessibilité et la qualité des services pharmaceutiques ainsi que sur les projets relatifs à l'utilisation des médicaments;
- Donner son avis sur les approches novatrices en soins et en services pharmaceutiques;
- Exécuter tout autre mandat que lui confie la présidente-directrice générale.

Les modalités de désignation des membres du comité régional sur les services pharmaceutiques et de son président, la durée de leur mandat ainsi que les règles de régie interne du comité sont déterminées par règlement du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le comité régional sur les services pharmaceutiques est composé des membres suivants :

- Isabelle Jean pharmacienne, établissement et présidente
- Jean-François Laroche pharmacien, établissement et vice-président
- Isabelle Champagne pharmacienne, communautaire secteur Saguenay
- Martin Côté pharmacien, établissement et nommé au conseil d'administration du CIUSSS
- Clément Desbiens pharmacien, établissement
- Yann Gosselin-Gaudreault pharmacien, communautaire secteur Lac-Saint-Jean
- David Lapierre pharmacien, communautaire secteur Saguenay
- Maude Morin pharmacienne, communautaire secteur Lac-Saint-Jean
- Julie Rivard pharmacienne, communautaire secteur Saguenay

## Actualités

### Transition vers les biosimilaires

Tel que mentionné dans une communication antérieure, le Département de pharmacie du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean vous confirme que les biosimilaires choisis en remplacement de l'enoxaparine sont le Noromby (cie Juno) pour les seringues pré remplies et le Redesca (cie Valeo) pour la fiole multidose. La transition sera amorcée graduellement d'ici ce printemps.

Veillez consulter le fichier qui résume les biosimilaires en circulation dans notre établissement sur le site web > [santesaglac.gouv.qc.ca](http://santesaglac.gouv.qc.ca) | Notre CIUSSS | Comités, associations et instances | Comité régional sur les services pharmaceutiques

---

### Entente de pratique avancée en partenariat en oncologie

Dans le cadre du projet de loi 31, une entente de pratique avancée en partenariat a été conclue en décembre 2021 entre les pharmaciens et médecins pratiquant dans les cliniques d'oncologie du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Cette entente de pratique avancée permet aux pharmaciens des cliniques d'oncologie d'amorcer, ajuster ou cesser **de façon autonome** les médicaments associés aux thérapies de soutien pour prévenir ou traiter les effets indésirables d'un traitement antinéoplasique ou pour soulager ou traiter les symptômes associés au cancer. Vous trouverez une liste complète des soins offerts dans l'entente de pratique avancée en partenariat sur le site web > [santesaglac.gouv.qc.ca](http://santesaglac.gouv.qc.ca) | Notre CIUSSS | Comités, associations et instances | Comité régional sur les services pharmaceutiques. L'entente ne transfère pas exclusivement ni entièrement la responsabilité des soins offerts aux pharmaciens d'hémo-oncologie.

La clientèle visée par l'entente est la clientèle **adulte recevant un traitement antinéoplasique (et jusqu'à 2 mois après la fin d'un traitement antinéoplasique)** dans les cliniques d'oncologie du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Vous trouverez aussi sur le site web > [santesaglac.gouv.qc.ca](http://santesaglac.gouv.qc.ca) | Notre CIUSSS | Comités, associations et instances | Comité régional sur les services pharmaceutiques, l'ébauche d'une ordonnance de médicaments destinée aux pharmaciens communautaires des patients des cliniques d'oncologie. Les médicaments pouvant être prescrits par les pharmaciens d'oncologie ne se limitent toutefois pas à ceux de cette ordonnance télécopiée.

Si vous avez des questions concernant une prescription émise par un pharmacien d'oncologie, n'hésitez pas à communiquer avec lui!

Si vous avez des questions concernant l'entente de pratique avancée en partenariat entre les pharmaciens et médecins des cliniques d'oncologie du CIUSSS du Saguenay–Lac-St-Jean, n'hésitez pas à communiquer avec Jordane St-Hilaire Dupuis, B. pharm, M. Sc par courriel : [jordane.st-hilaire.cssc@ssss.gouv.qc.ca](mailto:jordane.st-hilaire.cssc@ssss.gouv.qc.ca).

---

## Guichet d'accès aux patients orphelins: une vision valorisant l'expertise du pharmacien

Ce nouveau service permet aux patients orphelins (personne sans médecins de famille) d'avoir accès à une meilleure évaluation de leurs besoins de santé afin qu'ils soient orientés vers un professionnel de la santé en mesure de prendre en charge ces besoins.

Les personnes qui utilisent ce nouveau service seront également inscrites à la liste d'attente pour obtenir un médecin de famille si ce n'est pas déjà le cas.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site web > [santesaglac.gouv.qc.ca](http://santesaglac.gouv.qc.ca) | Soins et services | Trouver un médecin | Guichet d'accès à la première ligne**



Pour toutes questions, vous pouvez rejoindre le comité par courriel à [crsp.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca](mailto:crsp.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca) ou en utilisant le formulaire disponible sur notre [page web en cliquant ici](#).